

Décision 07-D-31 du 09 octobre 2007

relative à des pratiques mises en œuvre par
la société Automobiles Citroën

Posted on: 09 octobre 2007 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Autodistribution, AD Net

Dispositif(s)

Acceptation des engagements
Clôture de la procédure

Procédure(s)

Engagement

Entreprise(s) concernée(s)

Automobiles Citroën

Lire

le texte intégral de la décision

144,38 Ko

le communiqué de presse